

DEUXIÈME TRIMESTRE 2017

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 30 avril 2017

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2017

- Hausse de 11 % du résultat net ajusté⁽¹⁾ d'un exercice à l'autre, et diminution de 2 % du résultat net comme présenté
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté⁽¹⁾ de 11,7 % et de 9,9 % comme présenté
- Ratio d'efficacité ajusté de 67,2 %, une amélioration de 340 points de base d'un exercice à l'autre, et ratio d'efficacité de 70,7 %
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 8,1 %
- Prêts aux clients commerciaux en hausse de 23 % d'un exercice à l'autre, découlant de la croissance générée tant en interne qu'à l'acquisition de CIT Canada
- Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants en hausse de 15 % d'un exercice à l'autre
- Annonce de l'acquisition proposée de Northpoint Commercial Finance et émission connexe de reçus de souscription

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES		
	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016	VARIATION	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016	VARIATION
Comme présenté						
Résultat net	44,6 \$	45,7 \$	(2) %	93,0 \$	88,4 \$	5 %
Résultat dilué par action	1,19 \$	1,43 \$	(17) %	2,49 \$	2,79 \$	(11) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	9,9 %	12,5 %		10,3 %	12,0 %	
Ratio d'efficacité	70,7 %	70,6 %		70,1 %	70,5 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	8,1 %	7,9 %				
Base ajustée ⁽¹⁾						
Résultat net ajusté	51,6 \$	46,7 \$	11 %	104,4 \$	90,4 \$	15 %
Résultat dilué par action ajusté	1,39 \$	1,46 \$	(5) %	2,82 \$	2,86 \$	(1,4) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,7 %	12,8 %		11,7 %	12,3 %	
Ratio d'efficacité ajusté	67,2 %	70,6 %		67,3 %	70,5 %	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance » pour plus de précisions.

La Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») a enregistré un résultat net de 44,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,19 \$, pour le deuxième trimestre 2017, comparativement à un résultat net de 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,9 % pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à 12,5 % pour le deuxième trimestre 2016.

Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 51,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,39 \$, pour le deuxième trimestre 2017, respectivement en hausse de 11 % et en baisse de 5 % comparativement à un résultat net de 46,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,46 \$, pour la période correspondante de 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,7 % pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à 12,8 % pour la période correspondante il y a un an. Les résultats comme présentés tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme les frais liés à la fusion des succursales de la Banque et à l'intégration des activités canadiennes de financement commercial et de financement d'équipement de CIT Group Inc. (« CIT Canada »), comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

La Banque a enregistré un résultat net de 93,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,49 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2017, comparativement à un résultat net de 88,4 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,79 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,3 % pour les six mois clos le 30 avril 2017, par rapport à celui de 12,0 % pour les six mois clos le 30 avril 2016. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, le résultat net ajusté a totalisé 104,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 2,82 \$, soit respectivement une hausse de 15 % et une baisse de 1 %, comparativement au résultat net ajusté de 90,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 2,86 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2016. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2017, par rapport à 12,3 % pour la période correspondante il y a un an. Les résultats comme présentés des six mois clos le 30 avril 2017 et des six mois clos le 30 avril 2016 incluaient des éléments d'ajustement qui sont décrits à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Nous avons dégagé de bons résultats au deuxième trimestre, le rendement des capitaux propres ajusté s'étant établi à 11,7 %, signe du solide dynamisme des Services aux entreprises, de l'amélioration de l'efficacité de l'exploitation et de la solide qualité globale du crédit de notre portefeuille de prêts. Plus important, nous avons réalisé des progrès au chapitre de la mise en œuvre de notre nouveau système bancaire de base, pierre angulaire de notre plan de transformation qui nous permettra de mieux répondre aux besoins en évolution de nos clients ». En ce qui a trait à l'acquisition proposée de Northpoint Commercial Finance annoncée récemment, M. Desjardins a ajouté ce qui suit : « Nous sommes heureux de cette acquisition qui s'inscrit très bien dans le développement futur de LBC Capital et appuie la diversification de nos sources de revenus ».

FAITS SAILLANTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES				POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	VARIATION	30 AVRIL 2016	VARIATION	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016	VARIATION
Rentabilité								
Revenu total	238 807 \$	241 633 \$	(1) %	226 803 \$	5 %	480 440 \$	450 005 \$	7 %
Résultat net	44 572 \$	48 456 \$	(8) %	45 714 \$	(2) %	93 028 \$	88 390 \$	5 %
Résultat dilué par action	1,19 \$	1,30 \$	(8) %	1,43 \$	(17) %	2,49 \$	2,79 \$	(11) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	9,9 %	10,7 %		12,5 %		10,3 %	12,0 %	
Marge nette d'intérêt	1,67 %	1,66 %		1,71 %		1,66 %	1,74 %	
Ratio d'efficacité	70,7 %	69,4 %		70,6 %		70,1 %	70,5 %	
Levier d'exploitation	(1,9) %	n. s.		(0,3) %		0,6 %	3,3 %	
Par action ordinaire								
Cours de l'action – Clôture	55,84 \$	58,86 \$	(5) %	49,78 \$	12 %	55,84 \$	49,78 \$	12 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	13,0 x	13,0 x		14,2 x		13,0 x	14,2 x	
Valeur comptable	49,56 \$	48,87 \$	1 %	47,34 \$	5 %	49,56 \$	47,34 \$	5 %
Ratio cours / valeur comptable	113 %	120 %		105 %		113 %	105 %	
Dividendes déclarés	0,61 \$	0,61 \$	— %	0,58 \$	5 %	1,22 \$	1,16 \$	5 %
Rendement de l'action	4,4 %	4,1 %		4,7 %		4,4 %	4,7 %	
Ratio du dividende versé	51,4 %	46,7 %		40,6 %		48,9 %	42,0 %	
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	51 618 \$	52 741 \$	(2) %	46 696 \$	11 %	104 359 \$	90 404 \$	15 %
Résultat dilué par action ajusté ⁽¹⁾	1,39 \$	1,43 \$	(3) %	1,46 \$	(5) %	2,82 \$	2,86 \$	(1) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾	11,7 %	11,8 %		12,8 %		11,7 %	12,3 %	
Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾	67,2 %	67,4 %		70,6 %		67,3 %	70,5 %	
Levier d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	0,2 %	0,0 %		(0,3) %		4,7 %	1,8 %	
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	43,7 %	42,6 %		39,7 %		43,2 %	41,0 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)								
Actif au bilan	45 396 \$	43 115 \$	5 %	41 024 \$	11 %			
Prêts et acceptations	34 180 \$	33 739 \$	1 %	31 413 \$	9 %			
Dépôts	27 445 \$	26 699 \$	3 %	27 285 \$	1 %			
Actif productif moyen	36 940 \$	36 769 \$	— %	34 058 \$	8 %	36 853 \$	33 763 \$	9 %
Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens)								
Prêts aux clients commerciaux	10 348 \$	10 096 \$	2 %	8 446 \$	23 %			
Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants	7 648 \$	7 305 \$	5 %	6 677 \$	15 %			
Fonds communs de placement à l'intention des particuliers	3 670 \$	3 465 \$	6 %	3 236 \$	13 %			
Actifs sous gestion de Valeurs mobilières Banque Laurentienne	3 825 \$	3 722 \$	3 %	3 218 \$	19 %			
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,1 %	8,2 %		7,9 %				
Total	11,4 %	11,6 %		11,6 %				
Ratio de levier	4,1 %	4,2 %		4,0 %				
Autres renseignements								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 663	3 698		3 627				
Nombre de succursales	111	144		150				
Nombre de guichets	350	395		402				

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 30 avril 2017, ainsi que de sa performance au cours des trois mois et six mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 30 mai 2017, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2017, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB) et présentée dans le *Manuel de CPA Canada*. Le rapport annuel 2016 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à la gestion des risques, aux estimations et méthodes comptables critiques et aux arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2016, et la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

TABLE DES MATIÈRES

Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance.....	6	Gestion des risques	17
Perspectives.....	7	Données financières supplémentaires –	
Analyse des résultats consolidés.....	9	Résultats trimestriels	20
Situation financière.....	13	Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	20
Gestion du capital	15	Méthodes et estimations comptables.....	20

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada (la « Banque ») peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes formulées par la Banque, notamment le respect de toutes les conditions de clôture de l'acquisition de Northpoint Commercial Finance (« NCF ») selon le calendrier prévu; la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan et sa stratégie de transformation; les attentes relatives à la stabilité de la réglementation; l'absence de détérioration de la conjoncture économique; la suffisance des liquidités et des sources de financement; l'absence de changement important sur le plan de la concurrence, de la conjoncture du marché ou des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements; et le maintien des notes de crédit.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent la capacité de mettre en œuvre le plan de transformation de la Banque et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire de base et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

En ce qui a trait à l'acquisition proposée de NCF, la Banque met également en garde les lecteurs contre l'éventualité de non-respect des conditions de l'entente d'acquisition, ou de non-respect en temps opportun; de non-obtention des approbations des organismes de réglementation ou autres, ou de non-obtention en temps opportun; et de modification aux modalités de la transaction proposée en vue d'obtenir ces approbations ou de satisfaire aux conditions. En ce qui a trait aux avantages qui devraient découler de cette acquisition et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne soient pas réalisées en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de NCF à la transaction, la non-réalisation, selon le calendrier prévu ou à un quelconque moment, des avantages et des synergies attendus de l'acquisition de NCF, l'expérience restreinte de la Banque sur le marché américain et en matière de financement des stocks, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

En ce qui a trait aux avantages prévus de l'acquisition de CIT Canada et aux déclarations à l'effet que cette transaction permettra d'accroître les résultats, ces facteurs comprennent également, sans s'y limiter, la capacité de réaliser les synergies en temps opportun, la capacité d'intégrer rapidement et efficacement les activités, le risque lié à la réputation et la réaction des clients de la Banque et de CIT Canada à la transaction, et le temps consacré par la direction aux questions relatives à l'acquisition.

Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport de gestion du rapport annuel 2016 de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ET INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les mesures non conformes aux PCGR de la Banque présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque considère que ces mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	44 572 \$	48 456 \$	45 714 \$	93 028 \$	88 390 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charges de restructuration ⁽¹⁾	1 248	692	—	1 940	—
Éléments liés aux regroupements d'entreprises					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	647	758	982	1 405	2 014
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition ⁽³⁾	186	178	—	364	—
Frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾	4 965	2 657	—	7 622	—
	5 798	3 593	982	9 391	2 014
	7 046	4 285	982	11 331	2 014
Résultat net ajusté	51 618 \$	52 741 \$	46 696 \$	104 359 \$	90 404 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,19 \$	1,30 \$	1,43 \$	2,49 \$	2,79 \$
Éléments d'ajustement					
Charges de restructuration	0,04	0,02	—	0,06	—
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,18	0,11	0,03	0,27	0,07
	0,21	0,13	0,03	0,33	0,07
Résultat dilué par action ajusté ⁽⁵⁾	1,39 \$	1,43 \$	1,46 \$	2,82 \$	2,86 \$

(1) Les charges de restructuration découlent d'un réalignement des priorités stratégiques des activités de détail de la Banque et se rapportent principalement aux salaires, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Elles ont été désignées comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature et de l'importance des montants.

(2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

(3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de CIT Canada est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent. L'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition est inclus au poste Autres frais autres que d'intérêt à l'état du résultat consolidé.

(4) Frais liés à l'intégration de CIT Canada et coûts de transaction.

(5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les trois mois et les six mois clos le 30 avril 2017.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

La direction utilise également de nombreux indicateurs financiers pour évaluer la performance de la Banque. Des renseignements détaillés sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires figurent ci-après. Les autres indicateurs de performance, comme le ratio d'efficacité et la marge nette d'intérêt, sont définis à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 17 du rapport annuel 2016 de la Banque.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	40 297 \$	44 184 \$	43 315 \$	84 481 \$	83 593 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	7 046	4 285	982	11 331	2 014
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	47 343 \$	48 469 \$	44 297 \$	95 812 \$	85 607 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 666 437 \$	1 633 653 \$	1 411 473 \$	1 649 774 \$	1 397 068 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	9,9 %	10,7 %	12,5 %	10,3 %	12,0 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,7 %	11,8 %	12,8 %	11,7 %	12,3 %

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie mondiale a repris de la vigueur. Le renforcement des conditions économiques aux États-Unis a poussé la Réserve fédérale à hausser son taux directeur à deux reprises depuis décembre 2016. Outre la montée du protectionnisme aux États-Unis, la réforme fiscale prévue et en politiques budgétaires expansionnistes des États-Unis pourraient se répercuter sur les perspectives de l'économie canadienne. Bien qu'il soit difficile de prédire à quel moment ces politiques seront mises en œuvre et leur incidence, l'incertitude considérable qu'elles suscitent contribue à légèrement ralentir l'activité économique au Canada, notamment les investissements des entreprises.

Les conditions du marché de l'emploi ont continué de s'améliorer en 2017. Au Canada, le taux de chômage s'est notamment établi à son plus bas niveau en neuf ans, soit 6,6 %, en avril 2017. Les conditions du marché de l'habitation sont demeurées saines. Les transactions de revente ont atteint un niveau record et le rythme de la construction domiciliaire s'est accru depuis le début de l'année. Les nouvelles politiques ciblées annoncées ce printemps ont commencé à freiner l'activité de nature spéculative des investisseurs étrangers et l'augmentation du prix des logements à Toronto et dans les environs. Les secteurs des biens et des services ont repris de la vigueur depuis la fin de 2016, particulièrement dans le centre du Canada et en Colombie-Britannique.

Au Canada, le produit intérieur brut réel devrait croître modérément de 2,2 % en 2017 et de 1,9 % en 2018, soutenu par une reprise graduelle des exportations, la solidité accrue des dépenses en capital par les entreprises locales, les mesures de relance budgétaire, la politique monétaire accommodante et la remontée des prix des produits de base.

Les taux d'intérêt sont demeurés plus élevés qu'ils ne l'étaient à l'automne dernier au Canada, le marché anticipant des politiques budgétaires expansionnistes de la nouvelle administration fédérale américaine et le retrait graduel de la politique d'assouplissement monétaire par la Réserve fédérale. Compte tenu de l'incertitude considérable à l'égard des perspectives, la Banque du Canada devrait maintenir sa politique monétaire accommodante actuelle. Le taux cible de financement à un jour demeure inchangé à 0,50 %, et le dollar canadien avoisine maintenant 0,74 \$ US.

OPTIMISATION DES ACTIVITÉS DE DÉTAIL

Par suite de l'annonce faite en septembre 2016 de son intention de fusionner ses succursales au cours des 18 prochains mois, la Banque a lancé plusieurs initiatives pour accélérer la mise en œuvre de la transformation. Une succursale a été fusionnée en décembre 2016, 33 succursales l'ont été à la fin d'avril 2017 et 7 autres succursales le seront à la fin de juin 2017. De plus, 23 succursales sont devenues des succursales offrant uniquement des conseils en avril 2017 pour renforcer l'optimisation des activités de détail. Ces mesures sont conformes aux préférences des clients qui privilégient les services bancaires en ligne aux visites en succursale. Le réseau physique de succursales de la Banque évolue et sera davantage axé sur la prestation de conseils financiers aux clients qui cherchent à améliorer leur santé financière globale.

ACQUISITION PROPOSÉE DE NORTHPOINT COMMERCIAL FINANCE

Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir Northpoint Commercial Finance (« NCF »), société américaine de financement d'inventaire non-bancaire qui détient un portefeuille d'environ 0,9 milliards \$ US (1,2 milliards \$ CA). La transaction devrait être conclue avant la fin de l'exercice 2017, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'envoi des avis et l'obtention des approbations exigés par les organismes de réglementation. Le prix d'acquisition, qui est estimé à l'heure actuelle entre 325 millions \$ CA et 350 millions \$ CA, sera fondé sur la valeur comptable de NCF à la date de clôture, majorée d'une prime d'approximativement 130 millions \$ à 140 millions \$, sous réserve des ajustements habituels des prix d'achat après fermeture.

Pour optimiser le bilan de la Banque, et compte tenu de cette transaction, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription le 26 mai 2017, au prix de 51,70 \$ par reçu. Le produit de l'émission a été déposé en main tierce jusqu'à la date de clôture de l'acquisition de NCF, date à laquelle les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Le produit net découlant de cette émission atteindra 206,2 millions \$. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), aux termes de laquelle la Caisse a acheté 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 24,1 millions \$ pour la Banque.

ÉVOLUTION DU SECTEUR

Au Canada, les préoccupations suscitées par le financement des dépôts avec intermédiaires et le risque apparent d'une correction sur le marché de l'habitation et la perturbation potentielle connexe du marché hypothécaire alternatif se sont récemment répercutées sur les marchés financiers. La Banque croit être en bonne position pour faire face à toute difficulté potentielle, grâce à son modèle d'affaires actuel et à ses pratiques prudentes. Qui plus est, cette situation constitue dans une certaine mesure une occasion de développer davantage certains marchés ciblés.

La Banque procède au montage de prêts hypothécaires résidentiels de premier ordre et alternatifs; toutefois, en ce qui a trait à ces derniers, elle cible plus particulièrement les clients mieux notés de ce segment, dont le ratio prêt-valeur est plus bas et la note de crédit plus élevée. De plus, pour ces prêts, la souscription et l'administration sont entièrement séparées de la distribution, et des contrôles exhaustifs ont toujours été en place pour valider la documentation à l'appui. De plus, ce portefeuille est réparti également à l'échelle du Canada et représente 7 % du portefeuille de prêts hypothécaires de 17,5 milliards \$ et 4 % de l'ensemble du portefeuille de prêts. Par ailleurs, la Banque n'est pas un intervenant du marché des prêts hypothécaires à risque. Comme nous avons pu l'observer au cours des dernières années, la souscription de crédit a été l'une des forces de la Banque, et les principaux indicateurs de la qualité du crédit sont demeurés solides pour toutes les catégories d'actifs, y compris l'ensemble des portefeuilles de prêts hypothécaires.

Au chapitre du financement, la Banque bénéficie de sources de dépôts et d'autres sources de financement bien diversifiées. Fait à noter, au cours des 18 derniers mois, la Banque a accru son financement à terme par l'entremise de conduits de titrisation, amélioré son programme de financement institutionnel et réduit sa dépendance à l'égard des comptes d'épargne à intérêt élevé et à court terme dans le but d'optimiser la composition de son financement. De plus, une partie importante des dépôts à vue et à terme de la Banque provient de son propre réseau de succursales. Toutefois, les dépôts obtenus auprès de courtiers et de conseillers indépendants sont demeurés une composante importante et stable du financement de la Banque. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités pour respecter ses obligations actuelles et pour soutenir la croissance prévue.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Revenu net d'intérêt	150 476 \$	153 687 \$	143 428 \$	304 163 \$	292 926 \$
Autres revenus	88 331	87 946	83 375	176 277	157 079
Revenu total	238 807	241 633	226 803	480 440	450 005
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	878	1 032	1 337	1 910	2 742
Provisions pour pertes sur créances	10 100	9 000	5 750	19 100	14 850
Frais autres que d'intérêt ⁽¹⁾	168 934	167 696	160 066	336 630	317 077
Résultat avant impôts sur le résultat	58 895	63 905	59 650	122 800	115 336
Impôts sur le résultat	14 323	15 449	13 936	29 772	26 946
Résultat net	44 572 \$	48 456 \$	45 714 \$	93 028 \$	88 390 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	4 275	4 272	2 399	8 547	4 797
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	40 297 \$	44 184 \$	43 315 \$	84 481 \$	83 593 \$
Résultat dilué par action	1,19 \$	1,30 \$	1,43 \$	2,49 \$	2,79 \$
Résultat net ajusté ⁽²⁾	51 618 \$	52 741 \$	46 696 \$	104 359 \$	90 404 \$
Résultat dilué par action ajusté ⁽²⁾	1,39 \$	1,43 \$	1,46 \$	2,82 \$	2,86 \$

(1) Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

(2) Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2017 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2016

Le résultat net a totalisé 44,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,19 \$, pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour le deuxième trimestre 2016. Le résultat net ajusté a été de 51,6 millions \$ au deuxième trimestre 2017, en hausse de 11 % par rapport à 46,7 millions \$ au deuxième trimestre 2016, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,39 \$, en baisse de 5 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,46 \$ au deuxième trimestre 2016.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 12,0 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 238,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2017, en comparaison de 226,8 millions \$ pour le deuxième trimestre 2016, du fait principalement de la contribution additionnelle de CIT Canada, comme il est précisé ci-après.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 7,0 millions \$, ou 5 %, pour atteindre 150,5 millions \$ au deuxième trimestre 2017, comparativement à celui de 143,4 millions \$ au deuxième trimestre 2016. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts générée tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt a atteint 1,67 % au deuxième trimestre 2017, une diminution de 4 points de base par rapport à celle du deuxième trimestre 2016 attribuable à la pression persistante exercée sur les taux de prêt et à la proportion plus grande de prêts hypothécaires résidentiels à rendement moins élevé, contrebalancées en partie par la croissance interne solide des prêts aux clients commerciaux et par l'ajout de portefeuilles de financement d'équipement.

Les **autres revenus** ont augmenté de 5,0 millions \$ pour totaliser 88,3 millions \$ au deuxième trimestre 2017, par rapport à 83,4 millions \$ au deuxième trimestre 2016. Les revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont augmenté de 2,1 millions \$ en comparaison de ceux du deuxième trimestre 2016, en raison des efforts déployés pour accroître l'offre de fonds communs de placement aux particuliers, comme il est mentionné dans le plan de transformation. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 1,7 million \$, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport à celle du deuxième trimestre 2016. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une baisse de 2,6 millions \$ des revenus tirés des activités de courtage. Au deuxième trimestre 2017, les autres revenus comprenaient également une contribution de 4,1 millions \$ provenant des activités de CIT Canada acquises récemment.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au deuxième trimestre 2017, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,9 million \$, contre 1,3 million \$ au deuxième trimestre 2016. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 10,1 millions \$ par rapport à 5,8 millions \$ au deuxième trimestre 2016. Le résultat du deuxième trimestre 2016 comprenait un ajustement net favorable de 2,7 millions \$ attribuable à l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives. Ce niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 168,9 millions \$ au deuxième trimestre 2017, une hausse de 8,9 millions \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés sont demeurés relativement stables, soit 160,6 millions \$, au deuxième trimestre 2017, par rapport à ceux de 160,1 millions \$ pour le deuxième trimestre 2016, compte tenu de l'accent soutenu porté au contrôle des coûts.

Au deuxième trimestre 2017, les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 2,7 millions \$, ou 3 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2016, pour s'établir à 88,1 millions \$, en raison de l'augmentation régulière des salaires annuels, de la hausse de la rémunération liée à la performance, de l'accroissement des coûts des régimes de retraite et de l'ajout d'employés de CIT Canada.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 1,2 million \$ comparativement à ceux du deuxième trimestre 2016, pour s'établir à 45,6 millions \$. La diminution découle surtout de la baisse de la charge d'amortissement par suite de la dépréciation des actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2016 et du recul des frais de location, contrebalancés en partie par une augmentation des frais de technologie attribuable à l'acquisition de CIT Canada.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont établis à 27,2 millions \$, une baisse de 3 % par rapport à ceux du deuxième trimestre 2016, les honoraires professionnels et les frais généraux plus élevés liés à CIT Canada ayant été plus que contrebalancés par les taxes plus basses attribuables à un ajustement favorable de la taxe de vente découlant de l'acquisition de CIT Canada ainsi que par les coûts de développement des affaires moins importants.

Les **charges de restructuration** de 1,7 million \$ pour le deuxième trimestre 2017 comprenaient les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales réalisées au cours du trimestre et annoncées précédemment.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** ont totalisé 6,4 millions \$ au deuxième trimestre 2017 et comprenaient principalement les indemnités de départ, ainsi que les frais de technologie et les honoraires professionnels engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 67,2 % au deuxième trimestre 2017, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 70,6 % au deuxième trimestre 2016. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance des revenus et du contrôle des dépenses.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 30 avril 2017, la charge d'impôt s'est élevée à 14,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 24,3 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance. Pour le trimestre clos le 30 avril 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 13,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,4 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 avril 2017 découle principalement du niveau plus bas des revenus de dividende non imposables.

SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2017 COMPARATIVEMENT AUX SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2016

Le résultat net s'est établi à 93,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,49 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2017, comparativement à 88,4 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,79 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2016. Le résultat net ajusté a été de 104,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, en hausse de 15 % par rapport à 90,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 2,82 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, en baisse comparativement au résultat dilué par action ajusté de 2,86 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 30,4 millions \$, ou 7 %, pour s'établir à 480,4 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2017, par rapport à 450,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016, par suite principalement de la contribution de CIT Canada.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 11,2 millions \$, ou 4 %, pour s'établir à 304,2 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, par rapport à 292,9 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes des portefeuilles de prêts générée tant en interne qu'au moyen d'acquisitions, contrebalancée en partie par le resserrement des marges. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) a été de 1,66 % pour les six mois clos le 30 avril 2017, une baisse de 8 points de base par rapport à celle des six mois clos le 30 avril 2016 attribuable au resserrement des marges découlant du contexte de très bas taux d'intérêt comme expliqué auparavant.

Les **autres revenus** ont augmenté de 19,2 millions \$, pour s'établir à 176,3 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, comparativement à 157,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016. Les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté de 4,0 millions \$, du fait de la croissance des activités de souscription et de l'amélioration des conditions de marché par rapport à la période correspondante de 2016. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 4,3 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, en raison surtout des profits nets plus élevés sur des valeurs mobilières, contrebalancés en partie par la contribution moins élevée des activités de négociation. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont augmenté de 3,4 millions \$, sous l'effet surtout de la hausse des commissions sur prêts attribuable à l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux par rapport à celles de la période correspondante de 2016. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, les autres revenus comprenaient également une contribution de 7,0 millions \$ provenant des activités de CIT Canada acquises récemment.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Pour les six mois clos le 30 avril 2017, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est élevé à 1,9 million \$, en baisse par rapport à 2,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 29 %, pour passer de 14,9 millions \$ au cours des six mois clos le 30 avril 2016 à 19,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017. Les pertes subies au cours des deux périodes ont bénéficié de l'amélioration au chapitre de certaines expositions, à la lumière des conditions de crédit toujours favorables, tandis que les pertes subies au cours des six mois clos le 30 avril 2016 avaient subi l'incidence favorable de l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives. Ce niveau bas de pertes sur créances témoigne néanmoins de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 19,6 millions \$, pour s'établir à 336,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, comparativement à 317,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 6,4 millions \$, ou 2 %, pour s'établir à 323,5 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017, comparativement à 317,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016, du fait essentiellement de l'acquisition de CIT Canada.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2017, les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 7,5 millions \$, ou 4 %, comparativement à ceux pour les six mois clos le 30 avril 2016, pour s'établir à 177,6 millions \$. Comme il a été mentionné précédemment, cette augmentation est attribuable à l'ajout d'employés de CIT Canada et à la hausse des coûts des régimes de retraite.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont légèrement diminué de 0,2 million \$ par rapport à ceux des six mois clos le 30 avril 2016, pour s'établir à 91,9 millions \$. La diminution découle surtout de la baisse de la charge d'amortissement par suite de la dépréciation des actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2016, contrebalancée en partie par une augmentation des frais de technologie attribuable à l'acquisition de CIT Canada.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 0,4 million \$ par rapport à ceux des six mois clos le 30 avril 2016, pour s'établir à 54,4 millions \$, du fait essentiellement de l'accent continu porté au contrôle des coûts, comme il a été mentionné précédemment.

Les **charges de restructuration** de 2,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017 comprenaient, comme mentionné précédemment, les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales.

Les **frais liés aux regroupements d'entreprises** ont totalisé 10,0 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017 et comprenaient les indemnités de départ, les frais de technologie et les honoraires professionnels engagés aux fins de l'intégration des activités de CIT Canada.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 67,3 % pour les six mois clos le 30 avril 2017, comparativement à 70,5 % pour les six mois clos le 30 avril 2016. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance du revenu total.

Impôts sur le résultat

Pour les six mois clos le 30 avril 2017, la charge d'impôt a atteint 29,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif a été de 24,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour les six mois clos le 30 avril 2016, la charge d'impôt a atteint 26,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif a été de 23,4 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour les six mois clos le 30 avril 2017 découle du niveau plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2017 COMPARATIVEMENT AU TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2017

Le résultat net a totalisé 44,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,19 \$, pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à 48,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,30 \$, pour le premier trimestre 2017. Le résultat net ajusté a atteint 51,6 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à un résultat net ajusté de 52,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,43 \$, pour le premier trimestre 2017.

Le revenu total a diminué de 2,8 millions \$, pour atteindre 238,8 millions \$ au deuxième trimestre 2017, comparativement à 241,6 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a diminué de 3,2 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 150,5 millions \$, du fait principalement de l'incidence négative attribuable au fait que le deuxième trimestre comptait trois jours de moins. La marge nette d'intérêt est demeurée relativement stable à 1,67 % au deuxième trimestre 2017, par rapport à celle de 1,66 % au premier trimestre 2017.

Les autres revenus ont augmenté légèrement de 0,4 million \$ sur une base séquentielle pour atteindre 88,3 millions \$ au deuxième trimestre 2017. La hausse de 0,5 million \$ des revenus liés aux comptes d'investissement et l'augmentation de 0,9 million \$ des revenus tirés de la vente de fonds communs de placement ont été contrebalancées en partie par une baisse de 1,3 million \$ des revenus tirés des activités de courtage.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,9 million \$ au deuxième trimestre 2017, en baisse par rapport à celui de 1,0 million \$ pour le premier trimestre 2017. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur créances du deuxième trimestre 2017 ont totalisé 10,1 millions \$, comparativement aux provisions de 9,0 millions \$ au premier trimestre 2017. Comme il est précisé à la rubrique « Gestion des risques », ce niveau toujours bas de pertes sur créances témoigne de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts.

Les frais autres que d'intérêt ont légèrement augmenté pour s'établir à 168,9 millions \$ pour le deuxième trimestre 2017, par rapport à 167,7 millions \$ au premier trimestre 2017, du fait principalement des frais liés à l'intégration de CIT Canada. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont totalisé 160,6 millions \$ au trimestre considéré, en comparaison de 162,9 millions \$ au premier trimestre 2017, ce qui s'explique surtout par la diminution des salaires attribuable au nombre moins élevé de jours au deuxième trimestre.

SITUATION FINANCIÈRE

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 30 AVRIL 2016
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	304 034 \$	187 099 \$	228 392 \$
Valeurs mobilières	5 545 070	5 660 432	4 897 931
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	4 649 721	2 879 986	3 773 260
Prêts et acceptations, montant net	34 074 653	33 273 714	31 307 117
Autres actifs	822 469	1 005 109	817 434
	45 395 947 \$	43 006 340 \$	41 024 134 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	27 444 926 \$	27 573 345 \$	27 285 450 \$
Autres passifs	7 984 950	6 013 890	5 585 886
Dette liée aux activités de titrisation	7 729 744	7 244 454	6 165 694
Dette subordonnée	199 911	199 824	199 736
Capitaux propres	2 036 416	1 974 827	1 787 368
	45 395 947 \$	43 006 340 \$	41 024 134 \$

Au 30 avril 2017, l'actif total de la Banque s'élevait à 45,4 milliards \$, une augmentation de 2,3 milliards \$ par rapport à l'actif total de 43,0 milliards \$ au 31 octobre 2016. Cette augmentation reflète principalement la hausse de 1,8 milliard \$ des liquidités et la croissance des prêts de 0,8 milliard \$, contrebalancées en partie par une baisse des autres actifs de 0,2 milliard \$, comme il est mentionné ci-après.

LIQUIDITÉS

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 30 avril 2017, ces actifs totalisaient 10,5 milliards \$, une hausse de 1,8 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2016. Au cours de la deuxième moitié du trimestre, la Banque a commencé à accroître ses liquidités en prévision de l'acquisition proposée de NCF annoncée récemment. Dans l'ensemble, la Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

PRÊTS

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 34,1 milliards \$ au 30 avril 2017, en hausse de 0,8 milliard \$, ou 2 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2016.

Les prêts personnels se sont établis à 6,4 milliards \$, une baisse de 0,3 milliard \$ depuis le 31 octobre 2016, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont établis à 17,5 milliards \$ au 30 avril 2017, une hausse de 0,7 milliard \$, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2016. La hausse est attribuable principalement à la croissance continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants, ainsi qu'à l'acquisition des prêts hypothécaires assurés consentis par des tiers dans le cadre d'un programme mis en œuvre par la Banque en 2016 pour optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH).

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations, se sont accrus de 0,1 milliard \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2016, sous l'effet essentiellement de l'accroissement des prêts de financement d'équipement par l'intermédiaire de LBC Capital Inc. et des volumes plus élevés d'activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 0,2 milliard \$, ou 5 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 10,3 milliards \$ au 30 avril 2017, une hausse de 23 % d'un exercice à l'autre qui découle de la solide croissance interne et de l'acquisition des portefeuilles de prêts commerciaux de CIT Canada d'un montant net de 0,9 milliard \$ au quatrième trimestre 2016.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs ont diminué de 0,2 milliard \$ au 30 avril 2017 par rapport à ceux au 31 octobre 2016, du fait principalement d'une baisse des chèques et autres effets en transit et de la diminution des dérivés.

PASSIF

Les dépôts ont diminué de 0,1 milliard \$ en comparaison des dépôts au 31 octobre 2016, pour s'établir à 27,4 milliards \$ au 30 avril 2017. Depuis le début de l'exercice, la Banque s'est employée activement à optimiser la composition de son financement. Les dépôts de particuliers ont totalisé 20,7 milliards \$ au 30 avril 2017, soit 0,3 milliard \$ de moins qu'au 31 octobre 2016, en raison surtout de la baisse des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants et du réseau de succursales. Les dépôts d'entreprises et autres ont progressé de 0,2 milliard \$ au cours de la même période, pour s'établir à 6,8 milliards \$. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 30 avril 2017, par rapport à 76 % au 31 octobre 2016, et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,5 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2016, et s'est établie à 7,7 milliards \$ au 30 avril 2017. Au cours de la première moitié de l'exercice, la Banque a continué d'optimiser sa source privilégiée de financement à terme pour les prêts hypothécaires résidentiels et a également poursuivi sa stratégie d'optimisation du recours aux titres adossés à des TACH en vertu de la LNH en émettant des TACH en vertu de la LNH de 1,2 milliards \$ pour du nouveau financement.

La dette subordonnée s'est élevée à 199,9 millions \$ au 30 avril 2017, un niveau essentiellement inchangé par rapport à 199,8 millions \$ au 31 octobre 2016. La dette subordonnée fait partie intégrante des fonds propres réglementaires de la Banque tout en offrant aux déposants des mesures de protection additionnelles.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres étaient de 2 036,4 millions \$ au 30 avril 2017, comparativement à 1 974,8 millions \$ au 31 octobre 2016. L'augmentation de 61,6 millions \$ s'explique surtout par la contribution au résultat net pour la période de six mois, déduction faite des dividendes déclarés, et par l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions.

Dans le cadre de l'acquisition proposée de NCF, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription le 26 mai 2017, au prix de 51,70 \$ par reçu. Le produit du placement a été déposé en main tierce jusqu'à la clôture de l'acquisition de NCF, date à laquelle les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Le produit net découlant de cette émission devrait atteindre 206,2 millions \$. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), aux termes de laquelle la Caisse a acheté 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 24,1 millions de dollars pour la Banque.

La valeur comptable par action ordinaire de la Banque a augmenté et s'établissait à 49,56 \$ au 30 avril 2017, comparativement à 47,92 \$ au 31 octobre 2016. En date du 26 mai 2017, 34 071 482 actions ordinaires et 4 654 560 reçus de souscription étaient en circulation.

GESTION DU CAPITAL

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres (NFP) » du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres de la Banque ont été établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 35 du rapport annuel 2016 de la Banque pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 8,1 %, 9,9 % et 11,4 % au 30 avril 2017. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 30 AVRIL 2016
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 490 022 \$	1 439 376 \$	1 289 189 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 831 622 \$	1 780 976 \$	1 629 714 \$
Total des fonds propres	2 101 592 \$	2 056 180 \$	1 900 320 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ⁽²⁾	18 457 839 \$	17 922 653 \$	16 365 512 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,1 %	8,0 %	7,9 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,9 %	9,9 %	10,0 %
Ratio total des fonds propres	11,4 %	11,5 %	11,6 %

(1) Les montants et les ratios sont présentés selon la base « tout compris ».

(2) La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires s'est établi à 8,1 % au 30 avril 2017 par rapport à un ratio de 8,2 % au 31 janvier 2017 et de 8,0 % au 31 octobre 2016. L'augmentation au cours du premier trimestre 2017 par rapport au 31 octobre 2016 découlait principalement des fonds propres générés en interne, de la croissance plus faible qu'à l'habitude des expositions pondérées en fonction des risques, ainsi que des gains actuariels sur les régimes de retraite. La diminution séquentielle de 0,1 % au deuxième trimestre 2017 était principalement attribuable à l'accroissement de l'actif pondéré en fonction des risques, compte tenu de la croissance faible au premier trimestre et des déductions additionnelles des fonds propres à l'égard des immobilisations incorporelles, étant donné les progrès réalisés par la Banque au chapitre de l'élaboration de son nouveau système bancaire de base.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de son exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses pairs du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit qui est plus favorable.

En décembre 2015, le CBCB a publié un deuxième document consultatif intitulé « Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit » qui contient de nouvelles propositions prudentielles qui, si elles sont adoptées, modifieront la manière selon laquelle la Banque calcule certains éléments de ses fonds propres réglementaires. Le CBCB a également proposé ou annoncé un certain nombre de nouvelles exigences qui modifient le calcul des fonds propres réglementaires par les banques. Ces propositions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, l'adoption d'un nouveau plancher pour l'approche fondée sur les notations internes avancée et de nouvelles méthodes de calcul des fonds propres à détenir à l'égard de l'exposition aux emprunteurs souverains et du risque opérationnel. La direction surveillance de près ces faits nouveaux.

La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit demeure une initiative importante du plan de transformation de la Banque qui devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription de crédit. À ce titre, la Banque a l'intention de faire la transition à l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit à l'exercice 2020.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En mars 2017, le CBCB a réalisé la deuxième phase de son examen du cadre de divulgation en vertu du troisième pilier dans la foulée des révisions publiées en janvier 2015. Le cadre de divulgation en vertu du troisième pilier vise à renforcer la rigueur du marché en imposant des exigences réglementaires de divulgation. À l'heure actuelle, la Banque examine le nouveau cadre et attend les lignes directrices connexes du BSIF.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Conformément à la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier du BSIF, il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,1 % au 30 avril 2017 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 30 AVRIL 2016
Fonds propres de catégorie 1	1 831 622 \$	1 780 976 \$	1 629 714 \$
Total des expositions	45 011 109 \$	43 094 642 \$	40 712 667 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,1 %	4,1 %	4,0 %

NOTES DE CRÉDIT

Le 12 mai 2017, Standard and Poor's a confirmé la note de BBB à l'égard des dettes de premier rang et des dépôts et a révisé la perspective de notation de la Banque, pour la faire passer de stable à négative. La direction s'efforce d'optimiser la composition de ses activités et sa structure du capital dans le but de générer un rendement pour les actionnaires acceptable tout en maintenant des notes de crédit solides. La révision n'a pas eu d'incidence importante sur les coûts de financement de la Banque et n'a eu aucune incidence sur les exigences en matière de garanties de la Banque.

DIVIDENDES

Le 16 mai 2017, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2017.

Le 30 mai 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,62 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2017 aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2017. Ce dividende trimestriel est de 7 % plus élevé que le dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	31 OCTOBRE 2016	31 OCTOBRE 2015	31 OCTOBRE 2014
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,61 \$	0,61 \$	0,58 \$	2,36 \$	2,20 \$	2,06 \$
Ratio du dividende versé	51,4 %	46,7 %	40,6 %	53,1 %	68,6 %	45,7 %
Ratio du dividende versé ajusté ⁽¹⁾	43,7 %	42,6 %	39,7 %	42,4 %	39,2 %	38,7 %

[1] Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et indicateurs clés de performance ».

GESTION DES RISQUES

Du fait de la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 39 du rapport annuel 2016 de la Banque.

RISQUE DE CRÉDIT

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Personnels	7 874 \$	8 574 \$	4 640 \$	16 448 \$	13 717 \$
Hypothécaires résidentiels	1 294	906	(583)	2 199	1 569
Hypothécaires commerciaux	398	(3 051)	1 480	(2 652)	(1 706)
Commerciaux et autres ⁽¹⁾	534	2 571	213	3 105	1 270
	10 100 \$	9 000 \$	5 750 \$	19 100 \$	14 850 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,12 %	0,11 %	0,08 %	0,11 %	0,10 %

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 10,1 millions \$ au deuxième trimestre 2017, en hausse de 4,4 millions \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant d'il y a un an et de 1,1 million \$ séquentiellement. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 4,3 millions \$ pour s'établir à 19,1 millions \$ comparativement à 14,9 millions \$ pour la période correspondante de 2016. Le niveau actuel des provisions continue de refléter la bonne qualité de crédit sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque. Les provisions pour pertes sur créances devraient continuer de suivre une tendance à la hausse au fur et à mesure que les volumes augmentent et que la composition des portefeuilles évolue.

Prêts personnels

Les pertes sur prêts personnels ont progressé de 3,2 millions \$ comparativement à celles du deuxième trimestre 2016 et se sont établies à 7,9 millions \$ au deuxième trimestre 2017. La progression découle principalement de l'incidence nette favorable des examens des modèles de provisions cumulatives collectives réalisés au cours du deuxième trimestre 2016. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont baissé de 0,7 million \$. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, les pertes sur prêts personnels ont augmenté de 2,7 millions \$ d'un exercice à l'autre.

Prêts hypothécaires résidentiels

Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 1,3 million \$ au deuxième trimestre 2017, en hausse de 1,9 million \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2016, du fait surtout de l'incidence nette favorable des examens des modèles de provisions cumulatives collectives réalisés à compter du deuxième trimestre 2016. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont progressé légèrement de 0,4 million \$. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté légèrement de 0,6 million \$ d'un exercice à l'autre.

Le niveau des pertes sur créances demeure bas et découle des conditions de crédit favorables et des critères de souscription rigoureux.

Prêts hypothécaires commerciaux

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux ont totalisé 0,4 million \$ au deuxième trimestre 2017, une hausse séquentielle de 3,4 millions \$ attribuable à l'amélioration de certaines expositions attribuable aux conditions du crédit toujours favorables au cours du trimestre précédent. En comparaison du deuxième trimestre 2016, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux ont baissé de 1,1 million \$. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux ont reculé légèrement de 0,9 million \$ d'un exercice à l'autre.

Prêts commerciaux

Les pertes sur prêts commerciaux sont demeurées basses, à 0,5 million \$ au deuxième trimestre 2017 par rapport à celles de 0,2 million \$ au deuxième trimestre 2016. Sur une base séquentielle, les pertes sur créances de ce portefeuille ont diminué de 2,0 millions \$, du fait principalement de la hausse des pertes sur un seul prêt commercial au premier trimestre 2017. Pour les six mois clos le 30 avril 2017, les pertes sur prêts commerciaux se sont établies à 3,1 millions \$, comparativement à 1,3 million \$ pour la période correspondante de 2016. Les pertes sur créances de ces portefeuilles ont tendance à fluctuer davantage étant donné que celles-ci peuvent être liées, en partie, à de plus grandes positions isolées.

PRÊTS DOUTEUX ⁽¹⁾

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 30 AVRIL 2016
Prêts douteux bruts			
Personnels	22 336 \$	18 018 \$	19 082 \$
Hypothécaires résidentiels	26 469	31 549	33 440
Hypothécaires commerciaux	28 632	37 894	32 548
Commerciaux et autres ⁽²⁾	48 392	44 794	29 697
	125 829	132 255	114 767
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(21 761)	(19 208)	(22 220)
Provisions cumulatives collectives	(17 839)	(15 977)	(16 882)
	(39 600)	(35 185)	(39 102)
Prêts douteux nets	86 229 \$	97 070 \$	75 665 \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,37 %	0,40 %	0,37 %
Montant net	0,25 %	0,29 %	0,24 %

(1) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

(2) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Les prêts douteux bruts se sont établis à 125,8 millions \$ au 30 avril 2017, en baisse de 6,4 millions \$, ou 5 %, par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2016. Cette baisse est surtout attribuable à l'amélioration de la qualité du crédit des prêts hypothécaires résidentiels douteux et au règlement de prêts hypothécaires commerciaux douteux.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont augmenté de 2,6 millions \$ pour s'établir à 21,8 millions \$, ce qui s'explique par la hausse des prêts commerciaux. Au cours de la même période, les provisions cumulatives collectives pour prêts douteux, notamment pour prêts personnels douteux, ont progressé de 1,9 million \$. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,37 % des prêts et des acceptations au 30 avril 2017, 0,40 % au 31 octobre 2016 et 0,37 % il y a un an, continuent de se comparer avantageusement à ceux du secteur bancaire canadien.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Les obligations financières comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, de même que les engagements au titre de prêts, les placements et le nantissement. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

La direction effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Elle accorde une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. Une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles est maintenue et constitue la réserve de liquidités de la Banque. Cette réserve ne tient pas compte de la disponibilité des facilités de liquidités en cas d'urgence des banques centrales. Les besoins de liquidités sont déterminés en fonction de scénarios évaluant les actifs liquides nécessaires pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers au cours de périodes précises.

La direction maintient un volume stable de dépôts de base en provenance de la clientèle de particuliers, commerciale et de courtiers de la Banque, de même que des sources de financement de gros diversifiées. Les limites relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance par le comité exécutif et le conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux.

Un plan de contingence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il guide les mesures prises par la Banque pour réagir aux crises de liquidité.

Exigences réglementaires en matière de liquidités

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2017, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale, avec prise d'effet en janvier 2018. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveille l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 30 avril 2017, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2017	AU 31 OCTOBRE 2016
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation (diminution) du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	21 302 \$	13 040 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(37 604) \$	(51 837) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la sensibilité du revenu net d'intérêt de la Banque à des variations soudaines des taux d'intérêt au 30 avril 2017 a augmenté depuis le 31 octobre 2016, tandis que l'incidence négative connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a diminué. Cela reflète le positionnement de la Banque pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt tout en maintenant le risque à l'intérieur des limites approuvées. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un avenir prévisible.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES – RÉSULTATS TRIMESTRIELS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	31 OCTOBRE 2016	31 JUILLET 2016	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JUILLET 2015
Revenu net d'intérêt	150 476 \$	153 687 \$	148 727 \$	147 991 \$	143 428 \$	149 498 \$	150 667 \$	147 229 \$
Autres revenus	88 331	87 946	87 642	81 086	83 375	73 704	80 982	79 409
Revenu total	238 807	241 633	236 369	229 077	226 803	223 202	231 649	226 638
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	878	1 032	1 181	1 267	1 337	1 405	1 465	1 531
Provisions pour pertes sur créances	10 100	9 000	10 300	8 200	5 750	9 100	9 400	7 000
Frais autres que d'intérêt	168 934	167 696	201 998	160 474	160 066	157 011	242 340	161 037
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	58 895	63 905	22 890	59 136	59 650	55 686	(21 556)	57 070
Impôts sur le résultat (recouvrement)	14 323	15 449	4 507	13 999	13 936	13 010	(2 837)	12 904
Résultat net (perte nette)	44 572 \$	48 456 \$	18 383 \$	45 137 \$	45 714 \$	42 676 \$	(18 719) \$	44 166 \$
Résultat (perte) par action								
de base	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$	1,34 \$	1,43 \$	1,36 \$	(0,73) \$	1,44 \$
dilué(e)	1,19 \$	1,30 \$	0,45 \$	1,34 \$	1,43 \$	1,36 \$	(0,73) \$	1,44 \$

RÉGIE D'ENTREPRISE ET MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 avril 2017, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu une incidence importante ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Conformément au Règlement 52-109, qui permet d'exclure l'entreprise acquise de l'évaluation de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) pour une période maximale de 365 jours avant la fin de son exercice, la direction a exclu les contrôles, politiques et procédures de CIT Canada. CIT Canada a été acquise le 1^{er} octobre 2016 et représentait environ 2,5 % de l'actif total, moins de 1 % du passif total, et 4,7 % du revenu total au 30 avril 2017 et pour les six mois clos à cette date.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les principales méthodes et estimations comptables auxquelles se conforme la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels 2016. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le deuxième trimestre 2017 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Certaines de ces méthodes comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle exerce son jugement pour formuler des estimations particulièrement importantes qui, du fait de leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence considérable sur les états financiers consolidés de la Banque. Voir la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques » aux pages 58 à 61 du rapport annuel 2016 de la Banque pour plus de précisions.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES À VENIR

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients et les contrats de location. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2018, au plus tôt. La direction évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur les états financiers de la Banque. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Au 30 avril 2017 et pour la période close à cette date

TABLE DES MATIÈRES

Bilan consolidé	22
État du résultat consolidé	23
État du résultat global consolidé	24
État de la variation des capitaux propres consolidé	25
État des flux de trésorerie consolidé	26
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	27
1. Information générale	27
2. Normes de présentation	27
3. Modifications de normes comptables à venir	27
4. Valeurs mobilières	29
5. Prêts	31
6. Transfert d'actifs financiers	33
7. Capital-actions	34
8. Rémunération fondée sur des actions	36
9. Avantages postérieurs à l'emploi	36
10. Instruments financiers – juste valeur	37
11. Passifs éventuels	37
12. Charges de dépréciation et de restructuration	37
13. Regroupements d'entreprises	38
14. Événement subséquent	39

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 30 AVRIL 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 30 AVRIL 2016
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		107 366 \$	123 716 \$	107 063 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		196 668	63 383	121 329
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		3 026 296	2 723 693	2 513 648
Détenues jusqu'à l'échéance		199 076	502 232	337 590
Détenues à des fins de transaction		2 319 698	2 434 507	2 046 693
		5 545 070	5 660 432	4 897 931
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		4 649 721	2 879 986	3 773 260
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 356 574	6 613 392	6 931 274
Hypothécaires résidentiels		17 475 747	16 749 387	16 036 050
Hypothécaires commerciaux		4 892 714	4 658 734	4 343 179
Commerciaux et autres		4 787 193	4 727 385	3 598 455
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		667 788	629 825	504 158
		34 180 016	33 378 723	31 413 116
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(105 363)	(105 009)	(105 999)
		34 074 653	33 273 714	31 307 117
Autres				
Dérivés		163 541	232 791	267 472
Immobilisations corporelles		31 055	32 989	41 602
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		163 306	150 490	138 298
Goodwill		59 623	55 812	34 853
Actif d'impôt différé		32 581	36 495	33 610
Autres actifs		372 363	496 532	301 599
		822 469	1 005 109	817 434
		45 395 947 \$	43 006 340 \$	41 024 134 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		20 662 048 \$	21 001 578 \$	20 589 373 \$
Entreprises, banques et autres		6 782 878	6 571 767	6 696 077
		27 444 926	27 573 345	27 285 450
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 737 069	1 707 293	1 371 059
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		4 482 849	2 525 441	2 752 816
Acceptations		667 788	629 825	504 158
Dérivés		139 651	150 499	171 188
Passif d'impôt différé		29 557	32 755	10 586
Autres passifs		928 036	968 077	776 079
		7 984 950	6 013 890	5 585 886
Dette liée aux activités de titrisation	6	7 729 744	7 244 454	6 165 694
Dette subordonnée		199 911	199 824	199 736
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	341 600	341 600	340 525
Actions ordinaires	7	709 629	696 493	535 747
Résultats non distribués		975 462	924 861	911 481
Cumul des autres éléments du résultat global		9 725	11 873	(385)
		2 036 416	1 974 827	1 787 368
		45 395 947 \$	43 006 340 \$	41 024 134 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
		30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Revenu d'intérêt						
Prêts		274 129 \$	280 674 \$	260 089 \$	554 803 \$	524 870 \$
Valeurs mobilières		9 252	10 215	8 565	19 467	17 369
Dépôts auprès d'autres banques		94	126	484	220	918
Autres, incluant les dérivés		10 529	12 393	15 735	22 922	33 134
		294 004	303 408	284 873	597 412	576 291
Frais d'intérêt						
Dépôts		109 624	114 823	111 142	224 447	222 710
Dette liée aux activités de titrisation		31 422	32 457	28 315	63 879	56 611
Dette subordonnée		1 575	1 619	1 587	3 194	3 227
Autres		907	822	401	1 729	817
		143 528	149 721	141 445	293 249	283 365
Revenu net d'intérêt						
		150 476	153 687	143 428	304 163	292 926
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		37 713	37 370	36 047	75 083	71 719
Revenus tirés des activités de courtage		18 396	19 685	21 020	38 081	34 081
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		11 758	10 904	9 686	22 662	19 634
Revenus liés aux comptes d'investissement		6 195	5 669	6 843	11 864	13 878
Revenus d'assurance, montant net		4 592	4 580	4 110	9 172	8 551
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		4 751	5 127	3 900	9 878	5 595
Autres		4 926	4 611	1 769	9 537	3 621
		88 331	87 946	83 375	176 277	157 079
Revenu total						
		238 807	241 633	226 803	480 440	450 005
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	13	878	1 032	1 337	1 910	2 742
Provisions pour pertes sur créances	5	10 100	9 000	5 750	19 100	14 850
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		88 055	89 586	85 324	177 641	170 133
Frais d'occupation de locaux et technologie		45 608	46 306	46 801	91 914	92 138
Autres		27 182	27 223	27 941	54 405	54 806
Charges de dépréciation et de restructuration	12	1 704	945	—	2 649	—
Frais liés aux regroupements d'entreprises	13	6 385	3 636	—	10 021	—
		168 934	167 696	160 066	336 630	317 077
Résultat avant impôts sur le résultat						
		58 895	63 905	59 650	122 800	115 336
Impôts sur le résultat		14 323	15 449	13 936	29 772	26 946
Résultat net						
		44 572 \$	48 456 \$	45 714 \$	93 028 \$	88 390 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		4 275	4 272	2 399	8 547	4 797
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires						
		40 297 \$	44 184 \$	43 315 \$	84 481 \$	83 593 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		33 985	33 876	30 344	33 930	29 980
dilué		33 985	33 876	30 344	33 930	29 980
Résultat par action						
de base		1,19 \$	1,30 \$	1,43 \$	2,49 \$	2,79 \$
dilué		1,19 \$	1,30 \$	1,43 \$	2,49 \$	2,79 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,61 \$	0,61 \$	0,58 \$	1,22 \$	1,16 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,50 \$	0,50 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,54 \$	0,54 \$
Actions privilégiées - série 15		0,37 \$	0,37 \$	s. o.	0,74 \$	s. o.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Résultat net	44 572 \$	48 456 \$	45 714 \$	93 028 \$	88 390 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	5 586	2 333	9 200	7 919	(327)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 499)	(3 152)	937	(4 651)	3 183
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1 320)	(4 096)	(25 494)	(5 416)	(17 607)
	2 767	(4 915)	(15 357)	(2 148)	(14 751)
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel	(1 105)	8 575	(5 159)	7 470	(23 630)
Résultat global	46 234 \$	52 116 \$	25 198 \$	98 350 \$	50 009 \$

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT — AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	2 006 \$	984 \$	3 420 \$	2 990 \$	22 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(549)	(1 155)	163	(1 704)	1 000
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(488)	(1 477)	(9 306)	(1 965)	(6 436)
Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel	(403)	3 133	(1 893)	2 730	(8 668)
	566 \$	1 485 \$	(7 616) \$	2 051 \$	(14 082) \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2017

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2016	341 600 \$	696 493 \$	924 861 \$	203 \$	11 670 \$	11 873 \$	— \$	1 974 827 \$
Résultat net			93 028					93 028
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				7 919		7 919		7 919
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(4 651)		(4 651)		(4 651)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(5 416)	(5 416)		(5 416)
Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel			7 470					7 470
Résultat global			100 498	3 268	(5 416)	(2 148)		98 350
Émission d'actions		13 136						13 136
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(8 547)					(8 547)
Actions ordinaires			(41 350)					(41 350)
Solde au 30 avril 2017	341 600 \$	709 629 \$	975 462 \$	3 471 \$	6 254 \$	9 725 \$	— \$	2 036 416 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2016

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL		
Solde au 31 octobre 2015	219 633 \$	466 336 \$	886 656 \$	(11 391) \$	25 757 \$	14 366 \$	36 \$	1 587 027 \$
Résultat net			88 390					88 390
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(327)		(327)		(327)
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				3 183		3 183		3 183
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(17 607)	(17 607)		(17 607)
Réévaluation des gains (pertes) sur les régimes d'avantages du personnel			(23 630)					(23 630)
Résultat global			64 760	2 856	(17 607)	(14 751)		50 009
Émission d'actions	120 892	69 411					(36)	190 267
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(4 797)					(4 797)
Actions ordinaires			(35 138)					(35 138)
Solde au 30 avril 2016	340 525 \$	535 747 \$	911 481 \$	(8 535) \$	8 150 \$	(385) \$	— \$	1 787 368 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	44 572 \$	48 456 \$	45 714 \$	93 028 \$	88 390 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur créances	10 100	9 000	5 750	19 100	14 850
(Profit net) perte nette sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 657)	(4 306)	1 100	(6 963)	3 590
Impôt différé	3 043	1 939	(318)	4 982	181
Amortissement des immobilisations corporelles	1 712	2 090	2 525	3 802	5 097
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	6 345	6 257	7 066	12 602	14 135
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	(463 583)	(366 909)	(727 658)	(830 492)	(1 338 619)
Variation des acceptations	130 755	(92 792)	111 987	37 963	30 614
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	287 267	(172 458)	101 620	114 809	(321 315)
Valeurs acquises en vertu de conventions de vente	(1 803 656)	33 921	104 194	(1 769 735)	138 179
Intérêts courus à recevoir	(4 940)	197	(2 715)	(4 743)	(1 837)
Actifs dérivés	3 940	65 310	81 333	69 250	9 129
Dépôts	746 081	(874 500)	504 768	(128 419)	681 146
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	39 297	(9 521)	(373 685)	29 776	(468 778)
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	786 070	1 171 338	139 344	1 957 408	455 926
Intérêts courus à payer	16 460	(18 228)	25 315	(1 768)	6 157
Passifs dérivés	5 654	(16 502)	(6 770)	(10 848)	45 505
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	451 030	34 260	242 950	485 290	672 092
Autres, montant net	62 239	13 482	(81 330)	75 721	188 753
	319 729	(168 966)	181 190	150 763	223 195
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Rachat de dette subordonnée	—	—	—	—	(250 000)
Produit net de l'émission d'actions privilégiées	—	—	120 892	—	120 892
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	12	2	(86)	14	64 559
Dividendes	(19 055)	(19 648)	(16 339)	(38 703)	(33 638)
	(19 043)	(19 646)	104 467	(38 689)	(98 187)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(908 789)	(708 147)	(562 476)	(1 616 936)	(912 494)
Produit à la vente et à l'échéance	518 995	804 437	282 543	1 323 432	765 829
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(64 341)	(207 634)	(15 717)	(271 975)	(15 952)
Produit à l'échéance	195 441	379 893	9 201	575 334	71 584
Produit de la vente de prêts commerciaux	12 487	—	—	12 487	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(16 286)	(11 000)	(3 236)	(27 286)	(6 447)
Trésorerie reçus pour les regroupements d'entreprises	9 805	—	—	9 805	—
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(67 191)	(66 094)	1 161	(133 285)	(29 520)
	(319 879)	191 455	(288 524)	(128 424)	(127 000)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	(19 193)	2 843	(2 867)	(16 350)	(1 992)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période					
	126 559	123 716	109 930	123 716	109 055
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	107 366 \$	126 559 \$	107 063 \$	107 366 \$	107 063 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	121 811 \$	172 177 \$	115 256 \$	293 988 \$	277 716 \$
Intérêts reçus au cours de la période	288 983 \$	304 724 \$	279 174 \$	593 707 \$	575 198 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 001 \$	2 050 \$	2 504 \$	4 051 \$	5 710 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	13 694 \$	28 891 \$	9 274 \$	42 585 \$	20 437 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la Loi sur les banques (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 30 avril 2017 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 30 mai 2017.

2. NORMES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la Loi sur les banques qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2016 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction des jugements complexes ayant une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs, du résultat net et d'autres informations connexes. La direction a mis en place des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur.

IFRS 9: *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. L'application anticipée de l'IFRS 9 est autorisée.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé Adoption anticipée de la norme IFRS 9, *Instruments financiers* par les banques d'importance systémique intérieure (BISi) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISi adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISi, la Banque a décidé de ne pas adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR (SUITE)

En décembre 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié la version définitive de son document intitulé *Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*. Les recommandations établissent les attentes prudentielles en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues exigés par l'IFRS 9.

En juin 2016, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice IFRS 9, *Instruments financiers* et exigences en matière de divulgation financière, qui reflète les recommandations du CBCB susmentionnées et donne des instructions aux entités fédérales sur l'application de l'IFRS 9. La ligne directrice entrera en vigueur lorsque l'IFRS 9 s'appliquera à chaque entité fédérale.

En mars 2017, le CBCB a publié une norme relative à la période intermédiaire et aux dispositions transitoires du traitement réglementaire des provisions comptables selon l'IFRS 9, qui s'applique aux nouvelles provisions découlant du passage à une approche fondée sur les pertes de crédit attendues. La Banque surveille l'évolution en cette matière et attend les directives du BSIF sur cette norme.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Il est prévu que l'incidence la plus importante se fera sentir sur les prêts et les créances au titre des contrats de location-financement. Le modèle s'appliquera également aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notamment, l'IFRS 9 exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un actif financier est initialement comptabilisé (prêts de premier stade) et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'actif financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale (prêts de deuxième stade). Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, les entités doivent comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. À l'heure actuelle, selon le modèle des pertes subies de l'IAS 39, des provisions cumulatives sont constituées pour les prêts non douteux en cas de pertes subies, mais non encore décelées.

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 exige également que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées pour les actifs financiers qui sont évalués comme étant dépréciés (prêts de troisième stade).

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs. Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception de l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation. L'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture.

Transition

Les exigences de l'IFRS 9 relatives à la dépréciation ainsi qu'au classement et à l'évaluation seront appliquées de manière rétrospective en ajustant le bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2018. Le retraitement des données des périodes comparatives n'est pas requis. Les exigences relatives à la comptabilité de couverture, si cette dernière est adoptée, seront appliquées de manière prospective, sauf pour quelques rares exceptions. À l'heure actuelle, la Banque n'est pas en mesure de quantifier l'incidence financière potentielle de l'adoption de l'IFRS 9.

Pour coordonner et mettre en œuvre la conversion à l'IFRS 9, la Banque a mis sur pied une équipe de projet. Le plan de conversion de la Banque comprend les étapes suivantes : a) évaluation préliminaire; b) analyse détaillée; et c) mise en œuvre, avec des flux de travail portant sur chacune des trois sections obligatoires de l'IFRS 9 mentionnées ci-dessus. La Banque est en bonne voie de respecter les échéances du projet. L'étape évaluation préliminaire est achevée et l'étape analyse détaillée progresse.

3. MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES À VENIR (SUITE)

IFRS 15: *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. En juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'IFRS 15. Par conséquent, les entités appliqueront l'IFRS 15 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16: *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, c.-à-d. le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'IFRS 16 remplace l'ancienne norme relative aux contrats de location, l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes.

Pour les preneurs, la principale incidence des nouvelles exigences sera l'augmentation des actifs au titre de la location et des passifs financiers, étant donné que l'IFRS 16 élimine l'obligation de classer les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement. Tous les contrats de location seront inscrits au bilan en comptabilisant la valeur actualisée des paiements au titre de la location et en la présentant soit dans les actifs au titre de la location (droits d'utilisation), soit dans les immobilisations corporelles. Si des paiements au titre de la location sont faits au fil du temps, l'entité comptabilise également un passif financier lié à son obligation d'effectuer des paiements au titre de la location futurs.

Pour les bailleurs, l'IFRS 16 reconduit pratiquement toutes les exigences comptables de l'IAS 17. Par conséquent, le bailleur continue de classer les contrats de location comme des contrats de location simple ou des contrats de location-financement et de comptabiliser différemment ces deux types de contrats.

L'IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. L'adoption anticipée est autorisée pour les entités qui ont également adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Banque évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. VALEURS MOBILIÈRES

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s	2 657 \$	4 306 \$	(1 100) \$	6 963 \$	(3 590) \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(608)	—	—	(608)	(593)
	2 049 \$	4 306 \$	(1 100) \$	6 355 \$	(4 183) \$

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, sauf comme il est mentionné ci-dessus, et surveille ces placements et l'évolution des marchés sur une base continue.

4. VALEURS MOBILIÈRES (SUITE)

AU 30 AVRIL 2017

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	1 451 080 \$	648 \$	693 \$	1 451 035 \$
par des provinces	996 954	3 210	205	999 959
par des municipalités	190 195	876	96	190 975
Autres titres d'emprunt	217 639	2 382	243	219 778
Titres adossés à des actifs	4 690	48	—	4 738
Actions privilégiées	128 354	2 973	2 805	128 522
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	30 477	1 094	282	31 289
	3 019 389 \$	11 231 \$	4 324 \$	3 026 296 \$

AU 31 OCTOBRE 2016

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	922 152 \$	1 232 \$	62 \$	923 322 \$
par des provinces	1 389 637	2 630	97	1 392 170
par des municipalités	59 220	96	37	59 279
Autres titres d'emprunt	163 023	4 683	236	167 470
Titres adossés à des actifs	8 165	77	—	8 242
Actions privilégiées	109 509	2 534	9 507	102 536
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	67 824	3 122	272	70 674
	2 719 530 \$	14 374 \$	10 211 \$	2 723 693 \$

AU 30 AVRIL 2016

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ⁽¹⁾	863 504 \$	127 \$	247 \$	863 384 \$
par des provinces	1 268 266	1 886	471	1 269 681
Autres titres d'emprunt	157 757	3 967	231	161 493
Titres adossés à des actifs	21 922	307	—	22 229
Actions privilégiées	110 892	900	15 559	96 233
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	99 365	2 120	857	100 628
	2 521 706 \$	9 307 \$	17 365 \$	2 513 648 \$

(1) Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

5. PRÊTS

Provisions cumulatives pour pertes sur créances

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2017

	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES	RADIATIONS	RECOUVREMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	36 452 \$	16 448 \$	(18 304) \$	3 283 \$	(345) \$	37 534 \$
Hypothécaires résidentiels	11 018	2 199	(847)	(27)	(668)	11 675
Hypothécaires commerciaux	23 031	(2 652)	(108)	323	(208)	20 386
Commerciaux et autres ⁽¹⁾	40 063	3 105	(2 985)	178	(296)	40 065
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	110 564 \$	19 100 \$	(22 244) \$	3 757 \$	(1 517) \$	109 660 \$
Provisions cumulatives individuelles	19 208 \$	5 220 \$	(2 992) \$	498 \$	(173) \$	21 761 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	15 977	19 199	(19 252)	3 259	(1 344)	17 839
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	69 824	(4 061)	—	—	—	65 763
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	105 009	20 358	(22 244)	3 757	(1 517)	105 363
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽²⁾	5 555	(1 258)	—	—	—	4 297
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	110 564 \$	19 100 \$	(22 244) \$	3 757 \$	(1 517) \$	109 660 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2016

	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES	RADIATIONS	RECOUVREMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	41 466 \$	13 717 \$	(19 408) \$	3 769 \$	(340) \$	39 204 \$
Hypothécaires résidentiels	11 995	1 569	(1 046)	(154)	(769)	11 595
Hypothécaires commerciaux	25 077	(1 706)	(120)	(33)	(554)	22 664
Commerciaux et autres ⁽¹⁾	37 732	1 270	(1 150)	17	(293)	37 576
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	14 850 \$	(21 724) \$	3 599 \$	(1 956) \$	111 039 \$
Provisions cumulatives individuelles	23 690 \$	434 \$	(1 259) \$	(16) \$	(629) \$	22 220 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	18 676	16 383	(20 465)	3 615	(1 327)	16 882
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	68 787	(1 890)	—	—	—	66 897
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	111 153 \$	14 927 \$	(21 724) \$	3 599 \$	(1 956) \$	105 999 \$
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ⁽²⁾	5 117	(77)	—	—	—	5 040
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	14 850 \$	(21 724) \$	3 599 \$	(1 956) \$	111 039 \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

(2) Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

5. PRÊTS (SUITE)

Prêts douteux

AU 30 AVRIL 2017

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	22 336 \$	— \$	13 488 \$	8 848 \$
Hypothécaires résidentiels	26 469	—	2 461	24 008
Hypothécaires commerciaux	28 632	6 385	257	21 990
Commerciaux et autres ⁽¹⁾	48 392	15 376	1 633	31 383
	125 829 \$	21 761 \$	17 839 \$	86 229 \$

AU 31 OCTOBRE 2016

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	18 018 \$	— \$	10 156 \$	7 862 \$
Hypothécaires résidentiels	31 549	—	3 355	28 194
Hypothécaires commerciaux ⁽²⁾	37 894	7 437	507	29 950
Commerciaux et autres ^{(1), (2)}	44 794	11 771	1 959	31 064
	132 255 \$	19 208 \$	15 977 \$	97 070 \$

AU 30 AVRIL 2016

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	19 082 \$	— \$	9 949 \$	9 133 \$
Hypothécaires résidentiels	33 440	—	4 756	28 684
Hypothécaires commerciaux ⁽²⁾	32 548	10 814	445	21 289
Commerciaux et autres ^{(1), (2)}	29 697	11 406	1 732	16 559
	114 767 \$	22 220 \$	16 882 \$	75 665 \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

(2) Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

AU 30 AVRIL 2017

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	96 401 \$	23 839 \$	7 126 \$	127 366 \$
Hypothécaires résidentiels	283 502	49 892	20 504	353 898
	379 903 \$	73 731 \$	27 630 \$	481 264 \$

AU 31 OCTOBRE 2016

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	88 434 \$	28 260 \$	6 815 \$	123 509 \$
Hypothécaires résidentiels	246 394	34 950	24 328	305 672
	334 828 \$	63 210 \$	31 143 \$	429 181 \$

5. PRÊTS (SUITE)

AU 30 AVRIL 2016

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	91 656 \$	28 140 \$	8 676 \$	128 472 \$
Hypothécaires résidentiels	271 120	37 936	24 334	333 390
	362 776 \$	66 076 \$	33 010 \$	461 862 \$

Créances au titre des contrats de location-financement

Le poste Prêts commerciaux et autres comprend un investissement net dans les contrats de location de 772,5 millions \$ au 30 avril 2017 (728,4 millions \$ au 31 octobre 2016 et 150,2 millions \$ au 30 avril 2016).

6. TRANSFERT D'ACTIFS FINANCIERS

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 30 AVRIL 2017	AU 31 OCTOBRE 2016	AU 30 AVRIL 2016
Prêts hypothécaires résidentiels	6 844 334 \$	6 222 374 \$	5 221 636 \$
Prêts commerciaux et autres ⁽¹⁾	328 373	419 743	—
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	10 370	10 691	11 494
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	296 709	6 507	476 762
Autres valeurs mobilières	199 076	502 231	337 590
Dette liée aux activités de titrisation	(7 729 744) \$	(7 244 454) \$	(6 165 694) \$

(1) Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations et les créances au titre des contrats de location-financement.

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	601 739 \$	635 390 \$	346 410 \$	1 237 129 \$	1 249 506 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	131 204 \$	155 560 \$	112 474 \$	286 764 \$	223 545 \$

7. CAPITAL-ACTIONS

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2017		30 AVRIL 2016	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif				
Série 11				
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début de la période	5 000 000	121 967 \$	—	—
Émission d'actions	—	— \$	5 000 000	125 000 \$
Frais d'émission nets	n.a.	— \$	n.a.	(4 108) \$
En circulation à la fin de la période	5 000 000	121 967 \$	5 000 000	120 892 \$
	14 000 000	341 600 \$	14 000 000	340 525 \$

Au 30 avril 2017, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12, série 14 et série 16 n'était en circulation (aucune action privilégiée, série 12 et série 14 en circulation au 30 avril 2016).

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2017		30 AVRIL 2016	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	33 842 170	696 493 \$	28 956 619	466 336 \$
Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires	—	—	1 297 200	67 454
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	—	—	8 000	273
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	229 286	13 166	130 758	6 194
Frais d'émission nets	s. o.	(30)	s. o.	(4 510)
	34 071 456	709 629 \$	30 392 577	535 747 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 6 décembre 2016, les dividendes déclarés seraient réinvestis en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %.

Dividendes déclarés

Le 16 mai 2017, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2017.

Le 30 mai 2017, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,62 \$ par action ordinaire, payable le 1 août 2017 aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2017.

7. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 5,75 %, 7,25 % et 9,25 % pour 2017. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de six mois close le 30 avril 2017. Les fonds propres réglementaires sur la base « tout compris » sont présentés ci-après.

	AU 30 AVRIL 2017	AU 31 OCTOBRE 2016
Actions ordinaires	709 629 \$	696 493 \$
Résultats non distribués	975 462	924 861
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	3 471	203
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽¹⁾	(198 540)	(182 181)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 490 022	1 439 376
Actions privilégiées non admissibles ⁽²⁾	97 562	97 562
Actions privilégiées admissibles	244 038	244 038
Fonds propres additionnels de catégorie 1	341 600	341 600
Fonds propres de catégorie 1	1 831 622	1 780 976
Dette subordonnée	199 911	199 824
Provisions cumulatives collectives	70 060	75 380
Déductions des fonds propres de catégorie 2 ⁽¹⁾	(1)	—
Fonds propres de catégorie 2	269 970	275 204
Total des fonds propres	2 101 592 \$	2 056 180 \$

(1) Composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill, les actifs des régimes de retraite et autres.

(2) À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 et de série 10 rachetées par la suite par la Banque.

8. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du deuxième trimestre 2017, la Banque a attribué 170 unités d'actions de performance supplémentaires évaluées à 53,91 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2019 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 172 669 unités d'actions de performance évaluées à 53,91 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2019 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 46 079 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 44 697 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 53,91 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2019.

Au cours du premier trimestre 2017, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,1 million \$ ont été converties en 39 564 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	816 \$	9 990 \$	2 794 \$	10 806 \$	58 \$
Incidences des couvertures	1 739	(8 062)	(1 935)	(6 323)	2 533
	2 555 \$	1 928 \$	859 \$	4 483 \$	2 591 \$

Afin de réduire la variabilité de la charge des régimes de rémunération fondée sur des actions, la Banque conclut des swaps de rendement total avec des tiers dont la valeur est liée au cours de l'action de la Banque. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés compensent partiellement la charge liée au régime de paiement fondé sur des actions relative aux variations du cours de l'action de la période au cours de laquelle les swaps sont en vigueur.

La valeur comptable du passif lié aux régimes dont le paiement est réglé en trésorerie était de 41,0 millions \$ au 30 avril 2017 (\$39,5 millions \$ au 31 octobre 2016 et 38,0 millions \$ au 30 avril 2016). La valeur intrinsèque du total du passif lié aux droits et unités acquis entièrement s'est établie à 23,6 millions \$ au 30 avril 2017 (18,9 millions \$ au 31 octobre 2016 et 19,4 millions \$ au 30 avril 2016).

9. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Régimes de retraite à prestations définies	4 641 \$	4 798 \$	3 586 \$	9 439 \$	7 296 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 881	1 873	1 680	3 754	3 317
Autres régimes	211	219	244	430	494
	6 733 \$	6 890 \$	5 510 \$	13 623 \$	11 107 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS – JUSTE VALEUR

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 22 des états financiers consolidés annuels audités de 2016. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 284,8 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 30 avril 2017. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

11. PASSIFS ÉVENTUELS

Dans le cours normal de leurs activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses procédures (réclamations, actions) de nature judiciaire et réglementaire concernant notamment des actions collectives, des portefeuilles de prêts, la gestion de portefeuilles par des fiduciaires et des contre-demandes par suite d'actions en recouvrement. Lorsque les critères applicables sont respectés, la direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

12. CHARGES DE RESTRUCTURATION

Le tableau qui suit présente des renseignements additionnels sur le poste Charges de dépréciation et de restructuration.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2017	31 JANVIER 2017	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2017	30 AVRIL 2016
Autres charges de restructuration	1 704	945	—	2 649	—

Charges de restructuration

En septembre 2016, la Banque a annoncé son intention de fusionner ses succursales au cours des 18 prochains mois. Cette décision découlait de l'analyse stratégique commencée en 2015, ainsi que de l'évolution récente de la conjoncture économique. Dans le cadre de la restructuration prévue, des provisions liées à des contrats de location de 11,9 millions \$ et des indemnités de départ de 4,4 millions \$ ont été comptabilisées au poste Charges de restructuration au quatrième trimestre 2016. De plus, d'autres charges de restructuration de 1,7 millions \$ ont été comptabilisées au deuxième trimestre 2017 (2,6 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2017), comprenant les salaires, les frais de communication et les honoraires professionnels liés à l'optimisation des activités de détail de la Banque et aux fusions de succursales prévues et annoncées précédemment.

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour charges de restructuration, qui est incluse au poste Autres passifs dans le bilan consolidé.

	POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2017
Solde au début de la période	16 231 \$
Charges de restructuration	2 649
Paiements effectués au cours de la période	(3 946)
Solde à la fin de la période	14 934 \$

13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Acquisition de CIT Canada

Le 29 juin 2016, la Banque et CIT Group Inc. (CIT), une société américaine, ont conclu une entente définitive en vertu de laquelle la Banque a convenu d'acquérir les activités canadiennes de financement d'équipement et de financement commercial de CIT (CIT Canada). La transaction a été conclue le 1^{er} octobre 2016. Le prix d'achat final, fondé sur la valeur comptable nette de CIT Canada à la date de clôture, est évalué à 986,7 millions \$. La Banque a fait l'acquisition de CIT Canada pour accroître la proportion des prêts aux entreprises dans son portefeuille de prêts, pour renforcer sa position sur le marché du financement d'équipement et pour étendre sa présence sur le territoire canadien.

La juste valeur définitive des actifs acquis et des passifs pris en charge au 1^{er} octobre 2016 était comme suit. La juste valeur définitive n'a pas changé de manière significative par rapport à l'évaluation initiale, donc les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités.

	CIT Canada
Actif	
Prêts ⁽¹⁾	919 407 \$
Dérivés	5 736
Immobilisations corporelles	326
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	9 927
Goodwill	24 770
Autres	56 656
	1 016 822 \$
Passif	
Autres	30 127 \$
Total des actifs nets acquis	986 695 \$
Total de la contrepartie d'acquisition	986 695 \$

(1) Le montant brut des prêts et créances au titre des contrats de location-financement acquis était de 904,7 millions \$.

Le goodwill comptabilisé découle des synergies et autres avantages qui devraient être générés par le regroupement des actifs et des activités de CIT Canada et de ceux de la Banque. Le goodwill lié à cette transaction a été alloué à l'UGT Services aux entreprises. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au quatrième trimestre 2016 et aux premier et deuxième trimestres 2017, la Banque a engagé des frais d'acquisition ainsi que des salaires, des honoraires professionnels et d'autres frais liés à l'intégration des activités de CIT Canada. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

Acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) auprès de la Société de Gestion AGF Limitée. La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis totalisant 6,2 millions \$ au 30 avril 2017 est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis. La charge d'amortissement était de 0,9 million \$ pour le premier trimestre 2017 (1,0 million \$ pour le premier trimestre 2017 et 1,3 million \$ pour le deuxième trimestre 2016).

14. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 18 mai 2017, la Banque a conclu une entente définitive en vertu de laquelle elle a convenu d'acquérir Northpoint Commercial Finance (« NCF »), société américaine de financement d'inventaire non-bancaire qui détient un portefeuille d'environ 0,9 milliards \$ US (1,2 milliards \$ CA). La transaction devrait être conclue avant la fin de l'exercice 2017, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, y compris l'envoi des avis et l'obtention des approbations exigés par les organismes de réglementation. Le prix d'acquisition, qui est estimé à l'heure actuelle entre 325 millions \$ CA et 350 millions \$ CA, sera fondé sur la valeur comptable de NCF à la date de clôture, majorée d'une prime d'approximativement 130 millions \$ à 140 millions \$, sous réserve des ajustements habituels des prix d'achat après fermeture.

Le 26 mai 2017, la Banque a émis 4 171 000 reçus de souscription, au prix de 51,70 \$ par reçu. Le produit de l'émission a été déposé en main tierce jusqu'à la date de clôture de l'acquisition de NCF, date à laquelle les reçus de souscription seront automatiquement échangés contre des actions ordinaires de la Banque, à raison d'un reçu de souscription contre une action ordinaire. Le produit net découlant de cette émission atteindra 206,2 millions \$. La Banque a également conclu une convention de souscription avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), aux termes de laquelle la Caisse a acheté 483 560 reçus de souscription pour un produit net de 24,1 millions \$ pour la Banque.

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500
www.banquelaurentienne.ca

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888
ou 1 800 564-6253

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244
ombudsman@banquelaurentienne.ca

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif en téléphonant au 514 284-4500, poste 7545.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction en téléphonant au 514 284-4500, poste 4695.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Médias sociaux



Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts et registraire de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 800 564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

INSCRIPTION BOURSIÈRE ET DATES DE CLÔTURE DES REGISTRES ET DE PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.

	CODE CUSIP / SYMBÔLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Reçus de souscription	LB.N	—	—
Actions privilégiées			
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 mars
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 juin
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

